

Si votre établissement est du second degré, vous pourrez effectuer des échanges avec SIECLE qui est une application de gestion des bases élèves du second degré.

Si vous êtes un établissement du 1er degré, veuillez passer à la page suivante.

Ce tableau vous donne une vue d'ensemble et vous envoie vers des procédures détaillées pour traiter les échanges entre Charlemagne et SIECLE

Ces procédures sont dans le Menu ? / Aides en ligne / Liaison Rectorat 2nd degré

	TRAITEMENT POUR LE SECONDE DEGRE	REFERENCE	A FAIRE	FAITLE
*	Conseils = Siècle 2-Préconisations de paramétrages			
1.	Bascule d'année dans STSweb	Conseils = Siècle 2 p. 1	Dès que possible	
2.	Informations et conseils: Dates dans Fiches Elèves, Ouverture de classe, Elèves sortis, Dossier d'échange	Conseils = Siècle 2 p. 3	Informations à lire	
*	Conseils = Siècle 3-Nomenclatures & Divisions			
3.	Profilage des nomenclatures dans SIECLE	Conseils = Siècle 3 p. 1	Avant début juillet	
4.	Mise à jour des structures dans STSweb	Conseils = Siècle 3 p. 5	Avant début juillet	
5.	Envoi des structures vers SIECLE	Conseils = Siècle 3 p. 6	Avant début juillet	
6.	Exportation des nomenclatures, structures de SIECLE si vous n'utilisez pas le Web_service OMOGEN	Conseils = Siècle 3 p. 7	Avant début juillet	
7.	Importation des nomenclatures et structures dans Charlemagne	Conseils = Siècle 3 p. 8	Après la bascule d'année Charlemagne	
*	Traitements fin d'année et ouverture année (Cf les aides en ligne da	ans? > Aides en lignes > Procéc	lures)	
8.	Dans Charlemagne Notes : remontée PARCOURSUP pour les classes de première en lycée	Cf les aides en ligne dans ?, Liaison Rectorat	Avant le 14 juillet	
9.	Dans Charlemagne Compétences : remontée LSU pour les collèges	Cf les aides en ligne dans ?, Liaison Rectorat	Avant le 14 juillet	
10.	Saisir les inscriptions ou transférer les préinscriptions	TFA-Ouverture année p.2	Avant la rentrée	
11.	Saisir les dates et motifs de sortie	TFA-Ouverture année p3	Avant la rentrée	
12.	Renseigner l'onglet An Prochain(N+1)	TFA-Ouverture année p4	Avant la rentrée	
13.	Ouvrir la nouvelle année (N+1)	TFA-Ouverture année p 7	Avant la rentrée	
14.	Importer les fichiers du Rectorat dans la nouvelle année (N+1)	TFA-Ouverture année p 10	Avant la rentrée	
15.	Contrôler la Structure et les Formations sur les classes	TFA-Ouverture année p 12	Avant la rentrée	
16.	Contrôler et finaliser les fiches élèves	TFA-Ouverture année p 13	Avant la rentrée	
*	Conseils = Siècle 4-Evaluation de rentrée			
17.	Mise à jour des effectifs réels dans STSweb	Conseils = Siècle 4 p 1	Début septembre	
18.	Exportation vers SCONET	Conseils = Siècle 4 p 1	Début septembre	
19.	Envoi des effectifs depuis SIECLE	Conseils = Siècle 4 p 2	Début septembre	
20.	Contrôle de la réception dans la BEA	Conseils = Siècle 4 p 3	Après envoi EVA	
*	Conseils = Siècle 5-Echanges & Remontée des élèves			
21.	Cas n° 1: Avec l'utilisation du Web_service OMOGEN: Importation des identifiants nationaux Elèves et des identifiants familles dans Charlemagne + Envoi des élèves	Conseils = Siècle 5 p 2	De la mi-septembre 2024 à fin mai 2025 :	
22.	Cas n°2 : Sans l'utilisation du Web_service OMOGEN : Importation des identifiants nationaux Elèves et des identifiants familles dans Charlemagne + Envoi des élèves	Conseils = Siècle 5 p 4	Selon les directives rectorales, répétez périodiquement les	
23.	Contrôle de l'intégration des élèves dans la BEE	Conseils = Siècle 5 p8	opérations 21 à 23	

Traitements STSWeb

Traitements SIECLE

Traitements Charlemagne





Si votre établissement est du <u>premier degré</u> voici la procédure détaillée pour traiter les échanges entre Charlemagne et SIECLE

ONDE est une application de gestion des bases élèves du 1er degré.

Un fichier d'export de cette base élèves généré par **Charlemagne** doit être obligatoirement remonté vers le site internet de l'académie.

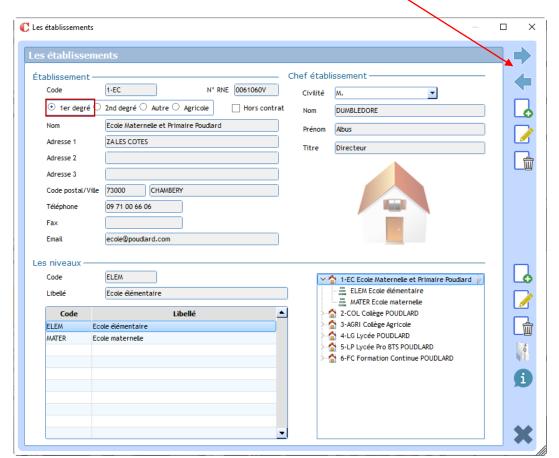
1.	IMPORTATION DES FORMATIONS DU 1ER DEGRE	. 2
2	AFFECTATION DES CLASSES	4
	TRANSFERT DES ELEVES VERS ONDE	
•	CONTROLE DE LA BASE ELEVES	
b)	EXPORTER LA BASE ELEVES	. 8
c)	IMPORTER LE FICHIER DANS ONDE	10

1. IMPORTATION DES FORMATIONS DU 1ER DEGRE

Charlemagne Administratif / Administration / Paramétrage / Etablissements

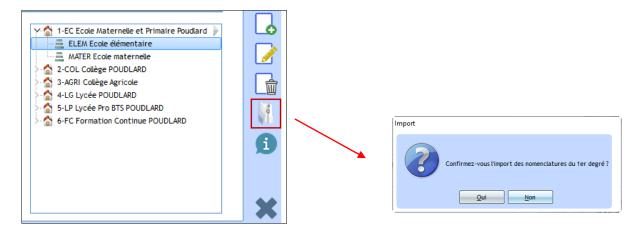
Etape 1:

Sélectionner l'établissement du 1er degré concerné à l'aide des flèches.



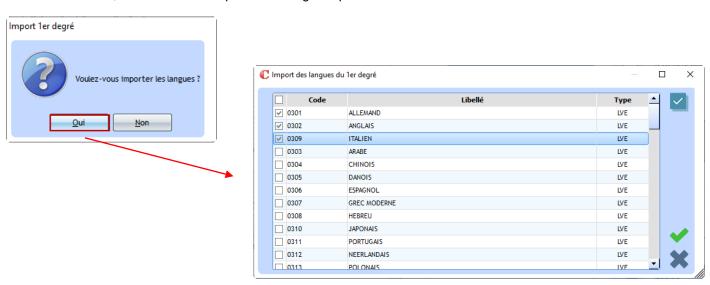
Etape 2:

- Cliquer sur le bouton « Import des formations du 1er degré ».
- > Cette opération est à effectuer chaque année pour mettre à jour les tables.

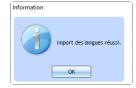


Etape 3:

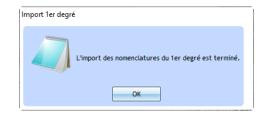
➤ Au besoin, sélectionner et importer les langues puis
✓.



Si l'opération s'est déroulée correctement, une fenêtre indique « Import des langues réussi ».



Si l'ensemble des opérations s'est correctement déroulée.





£

Permet de visualiser le détail des formations après l'importation.



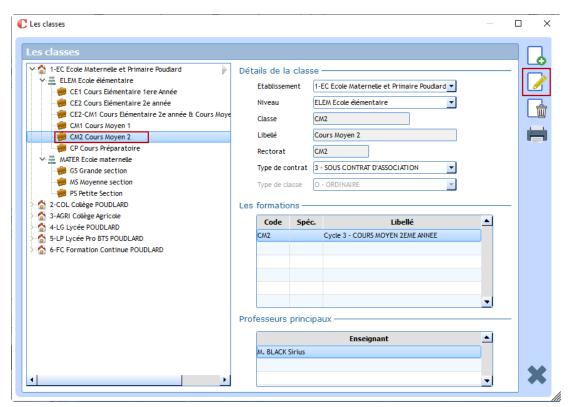
2. AFFECTATION DES CLASSES

Charlemagne Administratif / Administration / Paramétrage / Classes

Il est indispensable d'affecter un code Rectorat à chaque classe. Ce code est libre et fera référence auprès du Rectorat.

Etape 1:

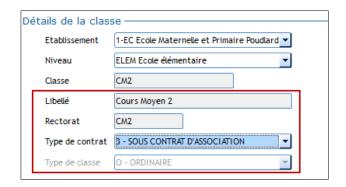
> Choisir la classe dans l'arborescence de gauche.



Cliquer sur l'icône C*rayon* pour modifier une classe

Etape 2:

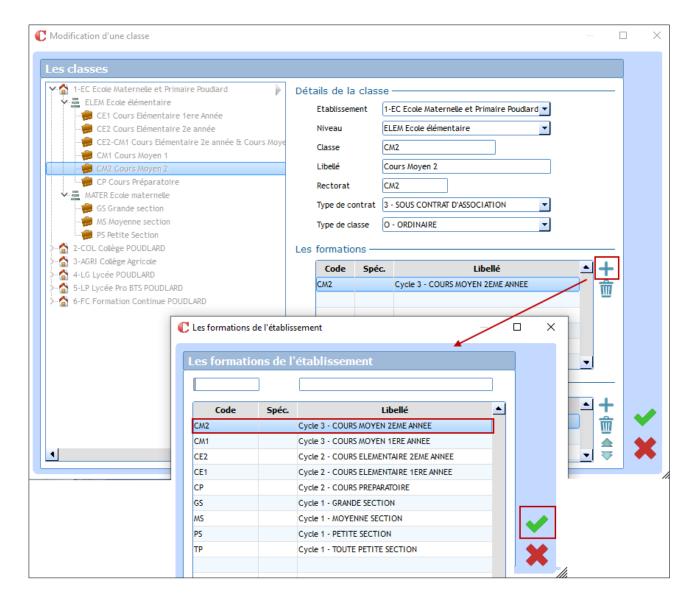
- Dans le cadre « Détails de la classe » :
 - ✓ Renseigner le code Rectorat,
 - ✓ Choisir le Type de contrat,
 - ✓ Choisir le Type de classe.



Etape 3:

Dans le cadre « Les formations » :

Cliquer sur et choisir dans la nouvelle fenêtre la ou les formation(s) associée(s).



Etape 4:

Reproduire cette manipulation pour chacune des classes de votre établissement.

Remarques :

- Dans une classe, il est possible d'affecter plusieurs formations (niveau ex CE2 / CM1).
- Pour les classes à double niveau il est nécessaire d'aller affecter la bonne formation dans la fiche élève.



3. TRANSFERT DES ELEVES VERS ONDE

Charlemagne Administratif / Modules / Education Nationale / Contrôle

a) CONTROLE DE LA BASE ELEVES

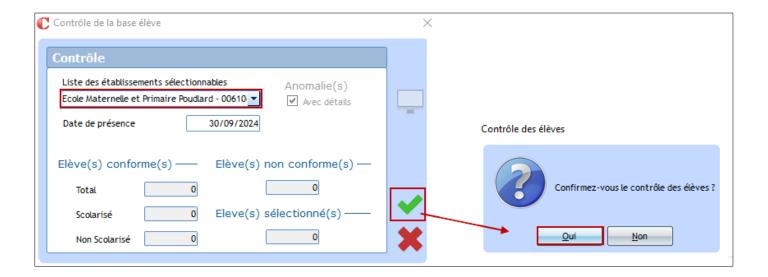
Mesures préalables indispensables :

- Les élèves qui n'ont pas d'affectation de classe n'apparaitront pas dans le contrôle et ne seront, par conséquent, pas exportés.
- Bien vérifier que tous les élèves ont une classe indiquée dans l'onglet « général » de leur fiche.

Etape 1:

Pour pouvoir exporter les élèves du 1er degré vers ONDE il faut que les fiches élèves ne comportent aucune anomalie donc il est nécessaire d'effectuer un contrôle.

Sélectionner l'établissement à contrôler.

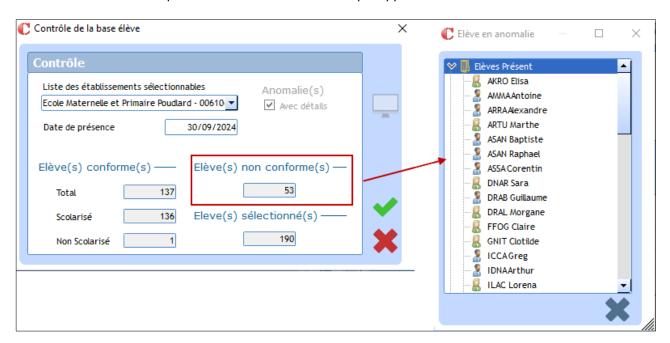


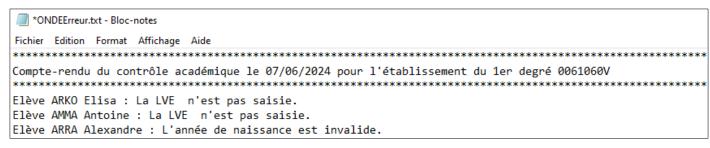
Etape 2:

- > A ce stade, deux messages possibles :
 - ✓ soit les élèves n'ont aucune anomalie et sont donc conformes

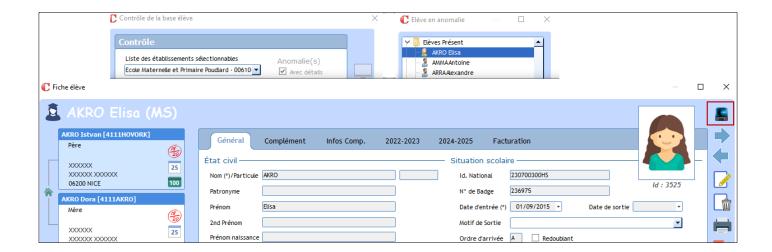


soit en cas d'anomalie un compte-rendu du contrôle académique apparait.





Cliquer 2 fois sur le nom de l'élève pour modifier la fiche en anomalie jusqu'à disparition du gyrophare



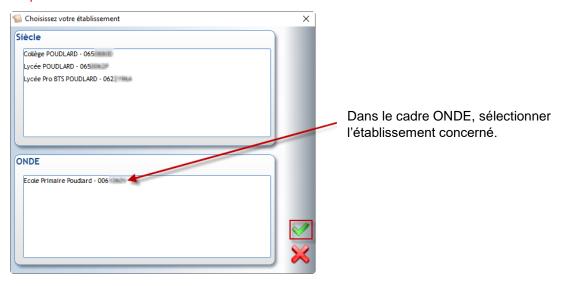
Après avoir effectué toutes les modifications relancer le contrôle jusqu'à ce que le cadre «Elève(s) non conforme(s) » soit égal à zéro.



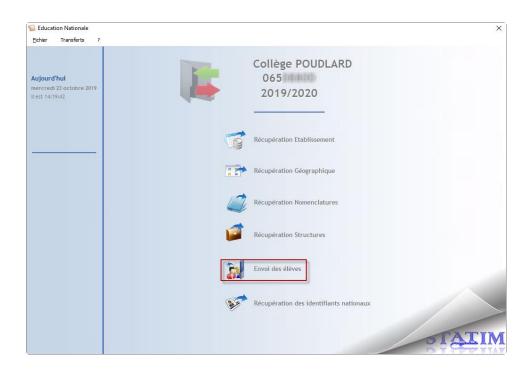
b) EXPORTER LA BASE ELEVES

Charlemagne Administratif / Modules / Education Nationale / SIECLE ONDE

Etape 1:

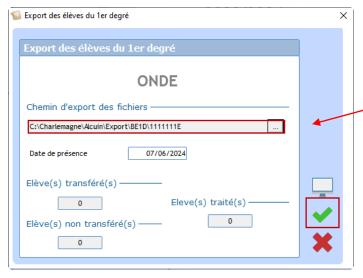


Etape 2:





Etape 3:



Par défaut **Charlemagne** enregistre les fichiers ainsi générés dans un dossier comportant le numéro RNE de l'établissement

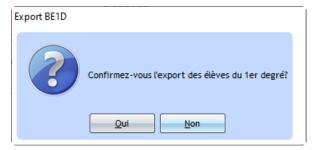
C:\ALCUIN\Export\BE1D\n°RNE

(C ou la lettre du lecteur sur lequel votre base est enregistrée).

Il faudra aller chercher le fichier généré pour le déposer sur ONDE.

Etape 4:

Une fenêtre demande la confirmation de l'export des élèves du 1er degré.



Etape 5:

Un message confirme que l'export s'est bien déroulé et indique le chemin où a été généré le fichier.



Le fichier généré est de type : N°RNE.ZIP

C'est ce fichier qui devra être importé dans ONDE.



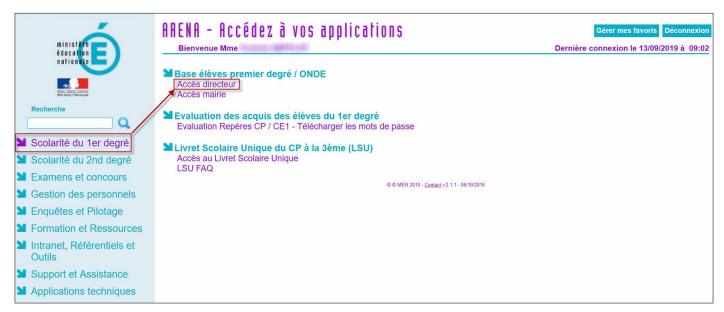
c) IMPORTER LE FICHIER DANS ONDE

Etape 1 : Se connecter sur le portail de votre académie.

Etape 2 : Munissez-vous de votre identifiant et du mot de passe grâce à votre clef OTP.

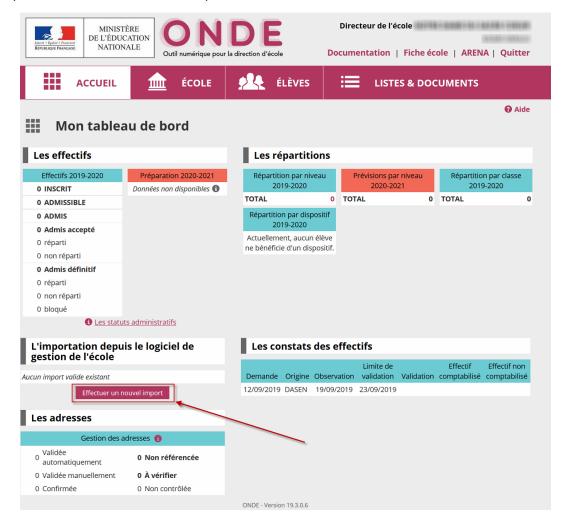


Etape 3 : Cliquer sur « Accès directeur ».





Etape 4: Cliquer sur « Effectuer un nouvel import ».



Etape 5 : Cliquer sur « Parcourir » pour aller rechercher le fichier d'export zip que **Charlemagne** vous a créé puis valider votre saisie.



Vous trouverez également dans le Menu ? / Aides en ligne / Liaison Rectorat 1er degré les procédures suivantes : ONDE Intégration des INE des élèves du 1er degré, ONDE Mise en place du dispositif ULIS, Import des LVE pour le 1er degre